

**Comité préparatoire
de la Conférence des Parties
chargée d'examiner le Traité
sur la non-prolifération
des armes nucléaires en 2015**

Distr. générale
23 avril 2013
Français
Original : anglais

Deuxième session

Genève, 22 avril-3 mai 2013

**Déclaration commune de la quatrième Conférence
des cinq pays membres permanents du Conseil
de sécurité : préparer la Conférence des Parties chargée
d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes
nucléaires en 2015**

Genève, 18 et 19 avril 2013

Les cinq puissances nucléaires reconnues au titre du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) se sont réunies à Genève, les 18 et 19 avril 2013, sous la présidence de la Fédération de Russie, donnant ainsi suite aux Conférences des Cinq, tenues en 2009 à Londres, en 2011 à Paris et en 2012 à Washington. Les Cinq ont examiné la progression de la mise en œuvre des engagements pris lors de la Conférence d'examen de 2010 et poursuivi leur étude des questions liées aux trois piliers du TNP – non-prolifération, utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques et désarmement –, notamment en matière de mesures de confiance, de transparence et de vérification. Ils ont également eu des échanges positifs avec des représentants de la société civile lors de la Conférence des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, tenue à Genève.

Les Cinq ont réaffirmé leur attachement aux objectifs communs que sont le désarmement nucléaire et le désarmement général et complet, énoncés à l'article VI du TNP, et ont souligné qu'il leur importait de continuer à travailler de concert dans la mise en œuvre du Plan d'action de la Conférence d'examen de 2010.

Les Cinq ont passé en revue les résultats de la session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen de 2015, qui a eu lieu en 2012, et les faits significatifs survenus, dans le contexte du TNP, depuis leur conférence tenue à Washington, en 2012. Ils ont évalué des questions relatives à la stabilité stratégique et à la sécurité internationale, et ont échangé des vues concernant les options de nouvelles mesures à prendre pour promouvoir le dialogue et la confiance mutuelle dans ce domaine, y compris dans un cadre multilatéral.

En outre, les Cinq ont été informés par la Fédération de Russie et les États-Unis d'Amérique du déroulement de la mise en œuvre du nouveau traité START et des résultats obtenus jusque-là dans ce contexte. Ils ont également été informés par ces deux pays du déroulement de la mission conjointe d'inspection, menée en 2012



dans l'Antarctique, en application du Traité sur l'Antarctique de 1959 et de son Protocole relatif à la protection de l'environnement. Il s'agissait notamment de vérifier que les stations internationales appliquaient les règles pertinentes concernant l'environnement et que les installations étaient utilisées exclusivement à des fins pacifiques. Les Cinq ont échangé leurs vues sur les objectifs à atteindre en vue de la session du Comité préparatoire en 2013 et de la période intersessions ultérieure, ainsi qu'en prévision de la session du Comité préparatoire en 2014 et de la Conférence d'examen de 2015.

Les Cinq ont examiné les faits les plus récents survenus dans le domaine des initiatives multilatérales de désarmement, notamment la situation dans laquelle se trouvait la Conférence du désarmement. Ils se sont dits unanimement déçus de ce que la Conférence ne parvienne toujours pas à arrêter un programme de travail complet, notamment sur un instrument international, juridiquement contraignant et vérifiable, interdisant la production de matières fissiles pour les armes nucléaires (traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles), et se sont interrogés sur les efforts à consentir pour faire sortir la Conférence du désarmement de l'impasse dans laquelle elle se trouvait, notamment en continuant de collaborer avec d'autres partenaires pertinents pour promouvoir la tenue de négociations dans ce sens, au sein de la Conférence. Les Cinq ont réitéré qu'ils appuyaient le lancement immédiat de négociations, dans le cadre de la Conférence du désarmement, sur un traité imposant une telle interdiction. Ils ont pris acte de la création du Groupe d'experts gouvernementaux chargés d'examiner la question d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles et ont exprimé le vœu que ce travail contribue à relancer les négociations au sein de la Conférence du désarmement. Les Cinq ont réaffirmé la contribution historique que constituait le processus pragmatique et graduel du désarmement nucléaire, soulignant que ce moyen, qui avait fait ses preuves, était toujours valable. Dans ce contexte, ils ont également souligné qu'ils étaient tous conscients des graves conséquences que pouvait entraîner une utilisation de l'arme nucléaire et qu'ils continueraient à s'employer, à titre hautement prioritaire, à éviter pareille éventualité.

Les Cinq ont poursuivi leurs pourparlers sur une approche à adopter pour rendre compte, à la session du Comité préparatoire en 2014, des activités qu'ils entreprenaient au titre des trois piliers du Plan d'action du TNP, conformément au Plan d'action, et ont décidé de continuer d'y travailler, sous la houlette de la France. Ils envisageaient de poursuivre ces échanges, selon des modalités diverses, en vue de faire rapport à ce sujet à la session du Comité préparatoire en 2014, conformément aux engagements qu'ils avaient pris au titre des mesures n^{os} 5, 20 et 21 énoncées dans le Document final de la Conférence d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, tenue en 2010. Les Cinq se sont félicités des progrès accomplis en vue de la constitution d'un glossaire des principaux termes nucléaires, entreprise sous l'égide de la Chine, et ont étudié les prochaines étapes à suivre dans ce sens. Ils ont souligné l'importance de ce travail en ce qu'il allait leur permettre de mieux se comprendre mutuellement et de faciliter la poursuite de leurs débats sur les questions nucléaires. Les Cinq ont réaffirmé qu'ils entendaient présenter leur glossaire à la Conférence d'examen de 2015. Travaillant à l'établissement d'un fondement solide qui permette d'asseoir une confiance mutuelle et de poursuivre les efforts de désarmement, les Cinq ont en outre échangé des informations sur leurs expériences bilatérales et multilatérales respectives dans le domaine de la vérification et ont décidé de poursuivre ces échanges.

Les Cinq ont rappelé la déclaration commune qu'ils avaient prononcée le 3 mai 2012, à la session du Comité préparatoire de la Conférence d'examen, et se sont engagés à poursuivre leurs efforts, sous différentes formes et en différentes instances internationales, pour trouver des solutions diplomatiques pacifiques aux problèmes que rencontrait le régime de non-prolifération. Ils ont à nouveau appelé les États concernés à s'acquitter sans tarder des obligations qu'ils avaient prises sur le plan international au titre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, des engagements contractés vis-à-vis de l'AIEA et d'autres engagements internationaux pertinents. Au vu de l'essai nucléaire auquel la République populaire démocratique de Corée avait procédé le 12 février 2013 et de la persistance de l'Iran à poursuivre certaines activités nucléaires – actes tous deux contraires aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à celles du Conseil des Gouverneurs de l'AIEA, les Cinq ont réaffirmé les craintes que leur inspiraient ces graves menaces lancées contre le régime de non-prolifération.

Les Cinq ont souligné l'importance fondamentale qu'il y avait à assurer l'efficacité du système de garanties de l'AIEA pour prévenir la prolifération nucléaire et faciliter la coopération dans le cadre des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire. Ils ont souligné la nécessité de renforcer ce système en encourageant l'adoption universelle du Protocole additionnel et en mettant au point des approches de mise en œuvre desdites garanties sur la base de facteurs objectifs propres aux États. Ils ont également examiné leur rôle s'agissant d'aider l'AIEA dans les cas pouvant déboucher sur la détection de programmes d'armement nucléaire dans des États non dotés d'armes nucléaires, conformément aux dispositions du TNP.

Les Cinq ont poursuivi leurs pourparlers sur les efforts à entreprendre pour assurer l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires et ont passé en revue les travaux de la récente réunion d'experts des Cinq sur la question, organisée par le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, au cours de laquelle les Cinq ont recensé un certain nombre de domaines dans lesquels ils seraient appelés à collaborer à l'avenir et ont décidé de poursuivre leurs travaux intersessions, en particulier dans l'optique de l'inspection expérimentale intégrée, prévue pour 2014. Les Cinq ont invité tous les États à respecter leurs moratoires sur les essais d'armes nucléaires et toutes autres explosions nucléaires, et à s'abstenir de tout acte qui irait à l'encontre des buts et objectifs du Traité, en attendant son entrée en vigueur.

Les Cinq ont eu un échange de vues sur la nécessité de décourager tout recours abusif à l'article X du TNP (retrait). Ils se sont notamment interrogés sur la manière, pour les États parties au TNP, de répondre, à titre collectif et individuel, à une notification de retrait, notamment en ce qui concerne l'élimination des matières et équipements acquis ou découlant des garanties, dans le cadre de la participation au traité de l'État souhaitant s'en retirer. Ils ont décidé de s'efforcer d'élargir le consensus entre les États parties au TNP sur cette dernière question à la session du Comité préparatoire de 2014, apportant ainsi une nouvelle contribution au processus d'examen du TNP.

Les Cinq ont réitéré l'importance qu'il y avait à mettre en œuvre les décisions prises à la Conférence d'examen concernant la résolution de 1995 sur le Moyen-Orient, en particulier celles portant sur la convocation d'une conférence, à laquelle participeraient tous les États de la région, sur la création au Moyen-Orient d'une zone exempte d'armes nucléaires et de toutes autres armes de destruction massive,

sur la base d'arrangements librement conclus par les États de la région. Les Cinq ont souligné qu'ils appuyaient tous les États concernés qui faisaient le nécessaire pour préparer la Conférence et permettre son organisation dans un avenir proche. Ils ont également réitéré qu'ils appuyaient pleinement les efforts que déployait le Facilitateur.

Les Cinq ont examiné les efforts qu'ils consentaient pour permettre l'entrée en vigueur des protocoles juridiquement contraignants aux traités portant création de zones exemptes d'armes nucléaires, qui étaient pertinents pour la question. Ils ont réaffirmé que, selon eux, la création de telles zones contribuait à accroître la confiance entre États nucléaires et États non nucléaires, à améliorer la sécurité régionale et internationale, et à renforcer le TNP et le régime international de non-prolifération nucléaire. Ils se sont à nouveau dits prêts à signer, le plus rapidement possible, le Protocole relatif au Traité sur la zone exempte d'armes nucléaires de l'Asie du Sud-Est. Ils ont souligné combien il importait de tenir des consultations, notamment en marge de la deuxième session du Comité préparatoire, avec les États parties au Traité sur une zone exempte d'armes nucléaires en Asie centrale. Ils ont également pris acte des déclarations parallèles, adoptées par les Cinq et la Mongolie, le 17 septembre 2012 au Siège de l'ONU, à New York, concernant le statut d'État exempt d'armes nucléaires de la Mongolie. Les Cinq se sont engagés à continuer de se rencontrer, à tous les niveaux appropriés, pour examiner les questions nucléaires afin de promouvoir davantage le dialogue et la confiance mutuelle. Ils entendaient poursuivre leurs discussions et organiser une cinquième conférence des cinq pays membres permanents du Conseil de sécurité, en 2014.
